

Cahier de commerce

Numéro d'inventaire : 2015.8.5204

Auteur(s) : Denise Trinon

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1947-1948

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier

Description : Cahier cousu, couverture orange, impression en noir, 1ère de couverture avec en haut un encart rectangulaire entouré d'un cadre décoratif orné de guirlande de fleurs à l'intérieur duquel est imprimé "Ecole de " et "dirigée par" non complétés, en dessous du cadre "Cahier, appartenant à" complété à l'encre noir par "Enseignement ménager". 4e de couverture avec la "Table de multiplication" encadré par un liseré décoratif. Réglure Séyès, encre bleue, noire.

Mesures : hauteur : 22 cm ; largeur : 17,2 cm

Notes : Cahier d'exercices d'une élève de 2e Industriel du collège moderne et technique Marie Curie: le commerce et ses commerçants, le fond de commerce, installation du commerçant, impôts spéciaux payés par le commerçant, les échanges, la vente, réductions sur les ventes, taux de marque brut, la commande, la livraison, les factures, le reçu, compte en banque, le chèque. Voir autres cahiers de cette élève.

Mots-clés : Activités administratives, financières et marchandes

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Lieu(x) de création : Versailles

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 24 p manuscrites sur 26 p.

Langue : Français

couv. ill.

Lieux : Versailles

Crinion Denise

2^{me} Industriuel

Collège moderne et technique

Marie Curie

Versailles

Cahier de
commerce

année : 1947-1948

Vendredi 10 octobre 1947

Le commerce et les commerçants

Rôle et utilité du commerce :

- 1: Le commerçant : c'est celui qui fait habilement des actes de commerce. Les commerçants ont des obligations particulièrement, par exemple tenir certains livres payer des impôts spéciaux etc... mais ils ont aussi des droits : élire leur représentants au tribunal de commerce juger sur leur différence par les tribunaux de commerce plus rapides et moins coûteux
- 2: Incapable : Interdiction ou réglementation de certains commerce

Vendredi 17 octobre 1947

Le fonds de commerce

Définition du fond de commerce :

- Le fond de commerce comprend deux sortes d'éléments
Les éléments corporels et les éléments incorporels
- 1: Les éléments corporels : le matériel, l'outillage, le

mobiliier éventuelle, les marchandises.

1. Les éléments incorporels: la clientèle, le droit au baille, le nom, l'enseigne, les marques de fabriques les droits et exploitations des brevets

Négociation des fonds de commerce:

Des annonces doivent être insérées dans la presse locale et dans le bulletin officiel des ventes et cessions de fonds pour prévenir les tiers, des impôts doivent être payés si le prix n'est pas tout versé au comptant l'achat un peu souscrire des billets de fonds

Vendèche 24 octobre 1947

L'installation du commerçant

Immatrieulation au registre du commerce: elle doit se faire dans le mois de l'ouverture du fond. Le commerçant doit mentionner dans tous ces papiers commerciaux et en particulier sur ces factures son numéro d'inscription au registre du commerce

Publication du régime matrimonial: le recourt des créanciers et plus